

10.

PROMOUVOIR ET DEVELOPPER LA COMPLEMENTARITE
DE L'AIVS® AU SEIN DU RESEAU LOCAL

**Promouvoir et développer
la complémentarité de l'AIVS®
au sein du réseau local**

L'AIVS® en tant qu'acteur de l'insertion par le logement doit s'insérer pleinement dans le réseau local et créer ainsi des partenariats avec d'autres acteurs, qu'ils soient institutionnels ou associatifs. L'objectif étant de répondre toujours mieux aux besoins identifiés auprès des ménages accueillis, accompagnés et/ou logés.

L'évaluation de l'item ne porte pas sur l'efficacité ou non des partenariats mis en œuvre par chaque AIVS® mais bien sur sa capacité à avoir identifié les autres acteurs du territoire et à se présenter régulièrement auprès d'eux.

1) Liste des acteurs locaux potentiels

Le tableau ci-après présente des pistes de partenariats possibles ainsi que des exemples de contenu des partenariats. Ce tableau n'est évidemment pas exhaustif et est adaptable à chaque AIVS® en fonction de ses actions et des acteurs présents sur son territoire.

Partenaires locaux	Exemple de contenu
Associations d'aides aux femmes victimes de violence	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Orientation d'une locataire quand une situation de violence a été repérée
Ateliers Chantiers d'Insertion	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS®
Bailleurs publics	<ul style="list-style-type: none"> • Partage d'informations pour faciliter le relogement des locataires AIVS® dans le parc public
CADA	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS®
CAF	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des allocataires à l'usage technique du logement ainsi que les économies d'énergie • Sollicitation du service partenariat pour le suivi des allocations logement
CCAS	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Accompagnement d'un locataire qui rencontre des difficultés de gestion budgétaire (demande d'aide financière)
Centres Médicaux Psychiatriques	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Accompagnement d'un locataire ayant une problématique psy
Centres pénitentiaires	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation d'un sortant de prison pour un logement AIVS® • Accompagnement d'un locataire incarcéré (par exemple : faciliter sa sortie en obtenant un préavis et un pouvoir pour l'état des lieux)
CHRS	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de diagnostic social sur un dossier de candidature • Orientation pour un logement AIVS® • Orientation d'un locataire AIVS® en cours d'expulsion pour un hébergement avec une prise en charge globale.
CLLAJ	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de diagnostic social sur un dossier de candidature • Orientation pour un logement AIVS® • Orientation d'un locataire AIVS® en cours d'expulsion pour un logement intermédiaire
Commission DALO	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de diagnostic social sur un dossier de candidature • Orientation pour un logement AIVS®
Hôpitaux Psychiatriques	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Accompagnement d'un locataire ayant une problématique psy
Maison Départementale des Personnes Handicapées	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique pour préfigurer les possibilités d'aménagement du logement, assistance administrative et financière pour la mobilisation de financements complémentaires à la prestation de compensation du Handicap
Missions locales	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS®
Maisons départementales	<ul style="list-style-type: none"> • Lieux de permanence et de rencontre des usagers

Réseau d'acteurs d'insertion par le logement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des politiques sur le logement privé d'insertion, notamment sur les subventions • Partage de diagnostic social sur un dossier de candidature
SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Accompagnement d'un locataire pour faciliter sa vie quotidienne, principalement l'entretien de son logement
Service d'accompagnement pour les addictions	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Accompagnement d'un locataire pour prévenir et gérer des difficultés découlant des addictions dans la gestion de son logement
Services sociaux des Conseils départementaux	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS • Accompagnement d'un locataire qui rencontre des difficultés de gestion budgétaire (demande d'aide financière et accompagnement budgétaire)
Services de tutelle	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour un logement AIVS® • Partage d'informations pour faciliter l'accompagnement des bénéficiaires de protection, tant sur la gestion du budget que sur l'entretien du logement
SIAO	<ul style="list-style-type: none"> • Partage de diagnostic social sur un dossier de candidature • Orientation pour un logement AIVS®
Solidarité Nouvelle Face au Chômage	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation pour une aide à la recherche d'emploi

2) Une nécessaire actualisation et une communication régulière

Les partenariats n'étant jamais figés dans le temps, il est nécessaire de prendre contact régulièrement avec les autres acteurs de terrain identifiés pour continuer à se faire connaître. C'est particulièrement à faire lors de changements connus dans les équipes ou en cas de création de nouvelles structures sur le territoire, par exemple. Il est donc nécessaire de tenir un tableau à jour des différents partenaires et des équipes.

Pour faciliter la connaissance des missions de l'association auprès des autres acteurs locaux, il peut être judicieux de prévoir un dossier de présentation de l'AIVS® contenant par exemple :

- L'organigramme des services, de l'équipe ;
- Le dernier rapport d'activité ;
- Toutes plaquettes de présentation de l'association, de ses missions ;
- Le projet associatif s'il a été formalisé ;
- Les documents produits par la Fapil peuvent permettre de situer l'AIVS® au sein d'un réseau national : charte de la Fapil, panoramas avec des données sur le réseau, etc.

Il est fréquent que les partenariats avec les autres acteurs locaux aient pour objet l'orientation de ménages vers l'AIVS® : dans ce cas, il est impératif de communiquer de manière claire et lisible sur ses critères d'attributions et sur la procédure mise en place par l'AIVS®.

En dehors des réunions techniques avec les différents acteurs, tout événement organisé par l'AIVS® peut être l'occasion d'échanger dans un cadre plus informel et de favoriser ainsi la connaissance mutuelle : Assemblée générale, anniversaire de l'AIVS®, communication spécifique sur une action, etc.

